



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE D'ACTION SOCIAL DE MARIOL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Séance du 27 mars 2021 à 9h30

**Nombre de conseillers :**

En exercice :	9
Présents :	6
Votants :	6
Absents :	3
Procurations :	0

**Date de convocation :**

16 mars 2021

**Date d'affichage :**

28 mars 2021

Procès-verbal de la séance du 27 mars 2021

Les membres de Centre Communal d'Action Sociale de la commune de MARIOL dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie en salle du conseil municipal sous la présidence de M. Romain DEJEAN, Maire.

**Présents** : M. Romain DEJEAN, Maire et Président, M. Jacques PERDRIAUX, vice-président, Mesdames Emmanuelle CHEVALIER, Carine BEGON, Catherine DALLOZ et Anaïs KURTZ, membres du C.C.A.S.

**Absents** : Mesdames Sylvie COURQUIN, Elisabeth CHAT et Monsieur Jean-Michel ROUSSEAU, membres du CCAS.

**Secrétaire de séance** : Mme Carine BEGON

- 1- Approbation du compte administratif 2020 : le compte administratif pour l'année 2020, dressé par Monsieur le Maire est présenté aux membres du CCAS.

Pour les délibérations, Monsieur le Maire sort de la pièce, Mme Catherine DALLOZ tient la présidence pour le décompte des voix.

Après délibération, à 5 voix POUR et 1 ABSTENTION, le compte administratif dont la situation est la suivante est approuvé.

**Section de Fonctionnement**

Dépenses	3 171.00 €
Recettes	4 533.60 €
Résultat clôture 2019	- 123.12 €
Résultat exercice 2020	1 362.60 €
Résultat clôture 2020	1 239.48 €

**Section d'Investissement**

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
Résultat clôture 2019	0.06 €
Résultat exercice 2020	0.00 €
Résultat clôture 2020	0.06 €

- 2- Approbation du compte de gestion 2020 : le compte de gestion pour l'année 2020, dressé par Monsieur le trésorier de Bellerive-sur-Allier est présenté aux membres du CCAS.

Pour les délibérations, Monsieur le Maire sort de la pièce, Mme Catherine DALLOZ tient la présidence pour le décompte des voix.

Après délibération, à 6 voix POUR, le compte administratif dont la situation est la suivante est approuvé.

**Section de Fonctionnement :**

Dépenses	3 171.00 €
Recettes	4 533.60 €
Excédent	1 362.60 €

**Section d'Investissement :**

Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €

- 3- Approbation de l'affectation des résultats de l'année 2020 : suite au vote du compte administratif 2020, les membres du Centre Communal d'action Sociale votent à l'unanimité l'affectation des résultats dont la situation est la suivante :

**Résultat de fonctionnement :**

Résultat de l'exercice	1 362.60 €
Résultats antérieurs reportés	- 123.12 €
Résultat à affecter	1 239.48 €
Solde d'exécution d'investissement	0.06 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Report au 001 (IR)	0.00 €
Report au 002 (FD)	1 239.48 €

- 4- Vote du budget 2021 : les membres du CCAS votent à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2021, qui s'élève comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

Dépenses et Recettes 5 912.60 €

**Section d'Investissement :**

Dépenses et Recettes 0.06 €

**Fin de séance à 19h**

Le Maire, Romain DEJEAN

